



## Contact ACTION HANDICAP FRANCE

Tél : 07 61 24 39 80

Mail : [contact@action-handicap.org](mailto:contact@action-handicap.org)

[www.action-handicap.org](http://www.action-handicap.org) 

Adresse administrative  
ACTION HANDICAP FRANCE  
32 rue des Cinq-Diamants - 75013 Paris

## QUELQUES RÉFÉRENCES



## NOS PARTENAIRES



Action Handicap France  
N° Siret 532 688 645 00037  
Prestataire de formation N° 11 75 47341 75



“Former et Sensibiliser au handicap”



AHF, un collectif de professionnels du handicap et de l'accessibilité à votre service.

[www.action-handicap.org](http://www.action-handicap.org)

## ✿ Crédit à la création de sites internet

Responsive pour tous supports (tablettes, smartphone...)

Normes Afnor et W3C

- ✓ Facile à utiliser et accessible grâce à des outils technologiques efficaces et reconnus
- ✓ Formation au Tableau de bord (gestion de vos textes, images et vidéos)
- ✓ Autonomie complète permettant de réaliser toutes les modifications que vous souhaitez

## ✿ Réalisation de supports

- ✓ Documents en braille, gros caractères et en version audio
- ✓ Audiodescriptions
- ✓ Vidéos en Langue des Signes Française

Devis gratuit sur demande



“ Des intervenants qui nous mettent en confiance et qui savent de quoi ils parlent ! ” Caroline, stagiaire d'Universcience

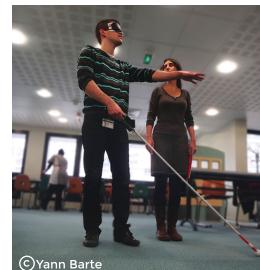
## ✿ Formations-Sensibilisations\*

Nos intervenants sont spécialisés dans chaque type de handicap (moteur, visuel, auditif, mental, psychique et cognitif).

Plusieurs formules possibles :

- Conseils personnalisés, réunions qualité d'usage, 25 ateliers de sensibilisation et/ou formations
- Format d'intervention de deux heures à plusieurs journées
- Méthode interactive et mises en situation

Une équipe de 22 spécialistes, dont la moitié en situation de handicap



## ✿ Événements culture et handicap

- ✓ Une sensibilisation au travers d'une pièce de théâtre suivie d'un débat accessible aux personnes déficientes sensorielles
- ✓ Conseils et audits d'architectes pour le plan d'accessibilité de votre Etablissement Recevant du Public (ERP)

\*Conforme à la loi du 11 février 2005, nos actions, notamment celles dédiées à la sensibilisation des collaborateurs au handicap, peuvent être déduites de la contribution Agefiph ou FIPHFP.